



NAO 2022 : pas d'augmentation générale... mais une prime ! ?

Lors de la réunion du 15 avril 2022, la direction a déclaré qu'elle ne peut pas augmenter les salariés car la situation est « incertaine », de fait elle propose une prime de **300 € brut** (renouvelable 1 fois), mais **pas pour tout le monde !** La direction appliquerait un plafond à 38k€ de salaire brut, et il n'y aurait pas de prime non plus pour les salariés « chanceux » qui ont eu une augmentation, même à peine supérieure à 25 € brut par mois !

Par contre, fait important, la direction s'est engagée à examiner la mise en œuvre d'une **augmentation générale dès l'année prochaine** si l'inflation était « durable ». L'intersyndicale restera vigilante sur ce point lors des prochaines NAO...

En conséquence, l'intersyndicale demande :

- ⇒ Une prime de **1000 € brut** pour tous dès aujourd'hui !
 - ⇒ Une nouvelle prime de **1000 € brut** pour tous au 1^{er} juillet
- A noter que la prime sera portée à 1500 € si elle peut être défiscalisée.*

Et pour qui ?

⇒ **Pour tous les salariés !**

Prochaine rencontre de l'intersyndicale avec la direction :
mardi 26 avril 2022, 9h à Saint Quentin en Yvelines

Comme signe distinctif et afin de marquer votre mécontentement, découpez le "smiley" 😞 en haut et à gauche de ce tract afin de remplacer votre photo sur votre badge Expleo. Il est également possible de remplacer votre photo sur Outlook par le "smiley" NAO 2022 disponible dans le Yammer des syndicats...

Vous souhaitez être régulièrement informé des actions de l'intersyndicale ? **Transmettez dès maintenant votre adresse mail** au moyen de ce [lien](#) ou via le QR code.

Dans ce mail, indiquez également votre agence de rattachement afin de vous avertir de futures Assemblées Générales



Agissons ensemble !